

L'office du tourisme fête ses 20 ans de croisières

1992-2012 Depuis 20 ans, l'office de tourisme organise des croisières fluviales pour les visiteurs désireux de découvrir autrement Conflans-Sainte-Honorine. A l'occasion de cet anniversaire, nous avons mis en place un nouveau programme proposant **des trajets inédits et des promotions pour tous.**

A Conflans, de nombreuses formules de croisières permettent de découvrir le pays des mariniers. Ainsi chaque dimanche à Conflans, les visiteurs peuvent monter à bord d'un bateau pour goûter au plaisir d'un après-midi sur la Seine.

Promenade au pays de la batellerie : En nouveauté, le passage d'une écluse. Chaque dimanche après-midi, découvrez en famille ou entre amis, à l'occasion d'une balade fluviale commentée, Conflans, son port, ses péniches, le confluent de la Seine et de l'Oise. Si vous connaissiez déjà cette promenade réjouissez-vous, ce nouveau périple plus long que le précédent, vous conduira jusqu'au barrage-écluse d'Andrézy. **Promotions Spéciales pour les 20 ans** : gratuité pour les enfants les 24 juin et 29 juillet et 4 billets au prix de 3 le 26 août.

Et pour la première fois, nos croisières emmèneront les passagers découvrir **la Picardie, la Normandie ou encore Paris et ses canaux** dans la formule Journée à bord.

Journées à bord Afin de satisfaire aux envies d'escapades au long cours, chaque mois une croisière à thème exceptionnelle est prévue. Vous aurez l'occasion d'admirer Paris et ses monuments en remontant la Seine, de profiter des charmes de la Seine Normande ou de vous émerveiller devant le ravissement des Sites Impressionnistes. Embarquez pour 7 heures de croisière et laissez-vous guider au fil de l'eau en dégustant un déjeuner de qualité.

Enfin, nous offrons la possibilité de déjeuner ou de **célébrer les grandes fêtes de la ville à bord** de nos bateaux :

Croisières-déjeuner Cet été, profitez d'escapades mêlant charme sauvage de l'Oise, gourmandise et convivialité lors des croisières-déjeuners vers Port-Cergy organisées les dimanches 08 juillet, 12 août et 23 septembre.

Le Pardon de la Batellerie et le Feu d'artifice Ces deux autres célébrations très attendues constitueront des opportunités de repas festifs et musicaux sur l'eau. Après avoir fait une boucle jusqu'à Maisons-Laffitte, suivez le cortège du Pardon le 16 juin ou venez admirez le spectacle du feu d'artifice de Conflans le 13 juillet.

Office de Tourisme

1, rue René Albert
78700 Conflans-Sainte-Honorine
Tél : 01 34 90 99 09
Fax : 01 39 19 80 77
Email : office.tourisme.conflans@wanadoo.fr